

Bourses de doctorat du Fonds régional de bourses d'études et d'innovations (RSIF) du PASET

Bourses de doctorat disponibles pour la prise en charge d'une formation doctorale de 3 à 4 ans en sciences appliquées, ingénierie et technologie

L'appel à candidatures est désormais ouvert.

Date limite de soumission des candidatures : 15 juin 2020 à 17 h (heure d'Afrique orientale ; UTC+3)

Synthèse

- Bourses de doctorat disponibles à des fins d'étude au sein des Universités hôtes africaines du RSIF dans les domaines thématiques prioritaires du PASET suivants : (1) TIC, y compris big data et intelligence artificielle, (2) Sécurité alimentaire et agroalimentaire, (3) Génie des minéraux, des mines et des matériaux, (4) Énergie, y compris énergies renouvelables, et (5) Changement climatique.
- Candidats éligibles : ressortissants de tous les pays d'Afrique subsaharienne. Priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes professeurs d'université non titulaires d'un doctorat. Les titulaires d'un doctorat ne peuvent soumettre leur candidature.
- Période de validité de la bourse : 3 à 4 ans
- Participation à un stage de césure de 6 à 24 mois au sein d'une université internationale partenaire, d'un institut de recherche ou d'une entreprise privée
- Sélection finale et notification d'attribution des bourses : septembre 2020.

Informations générales

Le [Partenariat pour le développement des compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie](#) (PASET) est une initiative africaine visant à renforcer les compétences dans ces domaines et favoriser la transformation socioéconomique en Afrique subsaharienne (ASS). Le [Fonds régional de bourses d'études et d'innovations](#) (RSIF) est le programme phare du PASET. Le RSIF soutient les doctorants, les chercheurs postdoctoraux et les universités en Afrique subsaharienne en vue de créer un environnement de formation, de recherche et d'innovation de haute qualité et de développer leurs capacités institutionnelles au profit de l'ensemble de la région.

Voici les objectifs spécifiques du programme du RSIF :

- Créer un réseau de chercheurs, de professionnels et d'innovateurs hautement qualifiés en science appliquée, ingénierie et technologie (les domaines ASET)
- Identifier et soutenir de jeunes talents africains souhaitant poursuivre leurs études dans les domaines ASET où le besoin s'en fait le plus sentir
- Corriger les déséquilibres liés au nombre de femmes et de groupes défavorisés dans les domaines ASET en Afrique
- Développer les capacités universitaires africaines afin de fournir une formation adéquate dans les domaines ASET et de garantir un investissement continu pour le renforcement de l'enseignement et de la main-d'oeuvre ASET

Le RSIF est financé par des contributions émanant des gouvernements africains, de la Banque mondiale et du gouvernement coréen, et sa gestion est assurée par le [Centre international de physiologie et d'écologie des insectes \(icipe\)](#), basé à Nairobi au Kenya, en tant qu'Unité de coordination régionale (UCR) du RSIF.

Domaines thématiques prioritaires du PASET

Le PASET a créé le Fonds régional de bourses d'études et d'innovations (RSIF) afin de contribuer à la formation d'une masse critique de doctorants et chercheurs postdoctoraux, et de soutenir la recherche et l'innovation dans cinq domaines thématiques prioritaires :

- i. **TIC, y compris big data et intelligence artificielle** : cela se rapporte à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication dans toute une gamme de secteurs économiques, y compris l'analyse du big data et les systèmes d'intelligence artificielle, la programmation informatique, le développement de logiciel et leurs applications dans l'industrie manufacturière et la prestation de services.
- ii. **Sécurité alimentaire et agroalimentaire** : cela comprend les systèmes de production alimentaire durables, les stratégies de lutte contre les nuisibles et les maladies, la gestion des pertes post-récolte et les nouvelles opportunités de développement agroalimentaire. D'autres domaines comprennent les nouveaux moyens de renforcement de la fertilité des sols, la préservation des ressources en eau à des fins de production alimentaire et agricole, et l'amélioration de la nutrition des êtres humains et du bétail.
- iii. **Génie des minéraux, des mines et des matériaux** : cela comprend le traitement et la valorisation des minéraux, l'exploitation minière et le génie des matériaux. D'autres domaines importants comprennent les nouveaux matériaux pour la construction, le transport, les biens de consommation, la prestation de soins de santé et les équipements de production. Les travaux impliquant des nanomatériaux et explorant de nouveaux biomatériaux et matériaux connexes adaptés au changement climatique présentent également un grand intérêt.
- iv. **Énergie, y compris énergies renouvelables** : il s'agit des nouvelles formes d'énergie ainsi que des modes d'utilisation plus efficaces de l'énergie. Le développement de sources d'énergie renouvelables, telles que la biomasse, l'énergie éolienne, solaire et géothermique, est vivement encouragé.
- v. **Changement climatique** : cela concerne la mise au point de stratégies d'atténuation des effets du changement climatique ou d'adaptation au changement climatique, notamment des systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophes naturelles et des stratégies de gestion des dites catastrophes, la modélisation du changement climatique, et la création de systèmes adaptés au changement climatique ou résilients pour les communautés urbaines et rurales et les populations exposées aux catastrophes en Afrique.

À propos du programme de bourses de doctorat du RSIF du PASET

- Les bourses de doctorat du RSIF sont ouvertes aux candidats souhaitant suivre une formation doctorale de niveau international.
- La durée de la bourse de doctorat est de 3 à 4 ans, dont un stage de césure de 6 à 24 mois au sein d'une université internationale partenaire, d'un institut de recherche ou d'une entreprise privée.
- Pour l'octroi des bourses, priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes professeurs d'université non titulaires d'un doctorat.
- Les bourses d'étude du RSIF seront attribuées en septembre 2020.

Éligibilité

Pour pouvoir prétendre à une bourse de doctorat du RSIF, les candidats doivent :

- Avoir un master dans un domaine lié, obtenu moins de six ans avant le 30 avril 2020.
- Remplir les conditions d'admission spécifiques de l'Université hôte africaine du RSIF au sein de laquelle ils souhaitent effectuer un doctorat (voir les liens vers les programmes de doctorat des UHA ci-dessous, ou consulter le site du RSIF <https://www.rsif-paset.org/calls/scholarships-call/>)

- Être ressortissants d'un pays d'Afrique subsaharienne.
- Être prêts à suivre un programme de doctorat à temps plein au sein d'une Université hôte africaine du RSIF au cours de l'année universitaire 2020-2021.
- Être prêts à effectuer un stage de césure de 6 à 24 mois au sein d'une structure internationale partenaire.
- Prouver que leurs objectifs de recherche s'inscrivent dans le cadre des domaines thématiques prioritaires et contribuent au développement de l'Afrique.

La bourse de doctorat du RSIF du PASET¹ couvre :

- Les frais d'inscription à l'université et les dépenses liées à la recherche
- Une indemnité mensuelle couvrant les frais de subsistance tels que l'hébergement et les repas lors de la période au sein de l'Université hôte africaine du RSIF et lors de la période de stage de césure au sein d'une structure internationale partenaire
- Un billet aller-retour du pays d'origine à l'Université hôte africaine du RSIF
- Un billet aller-retour de l'Université hôte africaine du RSIF à la structure internationale partenaire
- Les visas et titres de séjour étudiant
- Une assurance maladie annuelle

La bourse de doctorat du RSIF du PASET **ne prend pas en charge**:

- Une aide supplémentaire destinée aux membres de la familles/personnes à charge, y compris les enfants et conjoints
- D'autres billets aller-retour afin de rentrer dans le pays d'origine pour des motifs personnels

Universités hôtes africaines du RSIF et programmes de doctorat éligibles

Le programme du RSIF est mis en oeuvre par l'intermédiaire des Universités hôtes africaines (UHA) du RSIF. Les UHA sont des universités d'Afrique subsaharienne sélectionnées sur critères d'éligibilité qui proposent un programme de doctorat dans l'un des domaines thématiques prioritaires du PASET. Les UHA du RSIF accueillent et forment des boursiers doctorants du RSIF.

Les bourses de doctorat du RSIF seront uniquement attribuées aux candidats souhaitant suivre un programme de doctorat éligible à plein temps au sein d'une Université hôte africaine du RSIF. Vous trouverez ci-dessous une liste des UHA du RSIF et des programmes de doctorat (Tableau 1).

Tableau 1. Universités hôtes africaines du RSIF

Université hôte africaine du RSIF	Programme de doctorat	Lien vers le programme de doctorat de l'Université	Domaine thématique prioritaire du PASET
Université Gaston Berger , Saint-Louis, Sénégal ² <u>Centre d'excellence africain pour les mathématiques, l'informatique et les TIC (MITIC)</u>	Informatique	http://www.ceamitic.sn/en/phd-in-computer-science/	TIC, y compris big data et intelligence artificielle
Université du Rwanda , Kigali, Rwanda ¹ <u>Centre d'excellence africain pour l'Internet des objets (ACEIoT)</u>	Internet des objets : systèmes informatiques embarqués	https://aceiot.ur.ac.rw/?q=content/phd-studies	

¹ Les prestations liées aux bourses de doctorat du RSIF peuvent être modifiées à la discrétion du Conseil d'administration du PASET

² Le programme de doctorat est proposé par l'intermédiaire du Centre d'excellence africain de ces universités

Université hôte africaine du RSIF	Programme de doctorat	Lien vers le programme de doctorat de l'Université	Domaine thématique prioritaire du PASET
Université d'agriculture Sokoine, Morogoro, Tanzanie ¹ <u>Centre d'excellence africain pour les maladies infectieuses des humains et des animaux en Afrique australe et orientale (SACIDS)</u>	Sécurité alimentaire et agroalimentaire	http://www.sacids.org/	Sécurité alimentaire et agroalimentaire
Université du Ghana, Accra, Ghana	Économie et politique agricoles appliquées/Agroalimentaire	https://www.ug.edu.gh/aea/	
Institut africain des sciences et technologies Nelson Mandela (NM-AIST), Arusha, Tanzanie ¹ <u>Centre d'excellence africain pour les infrastructures hydrauliques et l'énergie durable - Futures (WISE – Futures)</u>	Science des matériaux et ingénierie	https://www.nm-aist.ac.tz/index.php/mewes	Génie des minéraux, des mines et des matériaux
Université Kenyatta, Nairobi, Kenya	Science des matériaux	http://spas.ku.ac.ke/index.php/departments/department-of-physics	
Université de Port Harcourt, Port Harcourt, Nigeria ¹ <u>Centre d'excellence africain pour la recherche en produits chimiques destinés à l'extraction pétrolière (ACE-CEFOR)</u>	Génie gazier et pétrolier/Économie de l'énergie	https://aceceforuniport.edu.ng/	Énergie, y compris énergies renouvelables
Université de Nairobi, Nairobi, Kenya	Physique	https://physics.uonbi.ac.ke/	
Université Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire ¹ <u>Centre d'excellence africain pour le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD)</u>	Changement climatique et biodiversité	http://univ-fhb.edu.ci/	Changement climatique
Université Bayero, Kano, Nigeria ¹ <u>Centre d'excellence africain pour l'agriculture en zone sèche (CDA)</u>	Gestion des ressources naturelles et changement climatique	http://www.cda-buk.edu.ng/	

Institutions internationales partenaires (IIP)

Les Institutions internationales partenaires (IIP) du RSIF sont des universités de pointe, des instituts/centres de recherche ou des entreprises (publiques ou privées) proposant des stages de césure aux boursiers doctorants du RSIF originaires d'Afrique. Les boursiers doctorants du RSIF doivent effectuer un stage de recherche stratégique de 6 à 24 mois au sein d'une IIP dans le cadre de leur programme de doctorat.

Soumission des candidatures et sélection : synthèse

- Les candidats présentent leur candidature à une bourse d'étude de doctorat destinée à la recherche dans un domaine thématique prioritaire du PASET.
- Les comités de sélection de l'UHA et du RSIF examinent les candidatures et procèdent à la sélection finale des boursiers.
- Une fois les bourses attribuées, les candidats sélectionnés devront s'inscrire auprès de leur UHA sélectionnée. À ce stade, de plus amples informations seront fournies.

Guide de présentation des candidatures

Veillez lire attentivement les instructions relatives à la présentation des candidatures. **Veillez noter que seules les candidatures complètes soumises en ligne seront acceptées.** Les candidatures soumises par e-mail ou sur papier ne seront pas prises en compte. Date d'ouverture des candidatures : 30 avril 2020.

- Les candidatures sont acceptées via la plate-forme de candidature en ligne : <https://www.rsif-paset.org/calls/apply/>. Voir l'**annexe 1** pour une description du formulaire de candidature.
- Envoyez en même temps les pièces justificatives requises (Tableau 2 ci-dessous).
- La plate-forme en ligne accepte les types de fichiers suivants : doc, docx, pdf, jpg, jpeg, png. La taille de fichier maximum acceptée pour un seul fichier est 32 MB.
- La candidature doit être soumise en anglais ou en français.
- Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **15 juin 2020 à 17 h (heure d'Afrique orientale ; UTC+3)**.

Tableau 2. Pièces justificatives.

1	Copies ³ certifiées des diplômes de licence et master
2	Copies ² certifiées des relevés de notes de licence et master
3	CV à jour
4	Déclaration personnelle/lettre de motivation (limite de caractères, espaces compris : 4 500)
5	Résumé de la proposition de doctorat (limite de caractères, espaces compris : 15 000)
6	Deux lettres de recommandation officielles signées de votre employeur (si vous travaillez actuellement) ou de l'université au sein de laquelle vous avez effectué votre master. Les lettres doivent être rédigées sur papier à en-tête officiel.
7	Le cas échéant, une lettre officielle confirmant qu'un congé d'études vous sera accordé par votre employeur. Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête officiel.
8	Copie d'une pièce d'identité reconnue (par exemple, la page de données du passeport ou la carte d'identité)

Veillez noter que les candidatures seront contrôlées à des fins de détection de plagiat. Toute preuve de plagiat invalidera la candidature.

Conditions de soumission d'une candidature

- Le candidat accepte de respecter toutes les règles relatives à la participation à cet appel à candidatures.
- L'*icipes* se réserve le droit de rejeter les candidatures ne respectant pas les critères d'éligibilité et de sélection.
- Toutes les décisions prises par l'*icipes* après approbation du Conseil d'administration du PASET sont définitives.

Processus et critères de sélection pour l'attribution des bourses de doctorat du RSIF

Principe général

³ Afin de savoir comment certifier vos documents, référez-vous aux instructions de l'**ANNEXE 2**.

Le processus de sélection des étudiants du RSIF respecte les principes d'excellence scientifique, de responsabilité et de transparence. À cet égard, la sélection de candidats sera fondée sur le mérite et la probabilité que le candidat et son doctorat puissent contribuer de façon notable au développement scientifique et technologique de l'Afrique subsaharienne.

Principaux critères

Les candidats seront évalués sur la base des principaux critères suivants :

- a. Potentiel de leadership : a fait preuve de leadership dans des domaines tels que la prestation de services à la communauté et les activités de sensibilisation.
- b. Aptitudes intellectuelles : aptitudes prouvées par le dossier universitaire du candidat, la qualité de la candidature, la lettre de motivation personnelle, et l'idée de son projet de doctorat. De plus, la créativité et l'approche innovante du candidat eu égard à la résolution de problèmes seront prises en compte.
- c. Capacité de recherche : capacité avérée du fait de l'expérience du candidat en matière de recherche et de la qualité de la candidature.
- d. Engagement manifeste à effectuer un doctorat : engagement apprécié à la lumière du CV, de la lettre de motivation et de l'entretien du candidat.

Processus d'évaluation et de sélection

- i. *L'icipe* reçoit des candidatures en ligne et vérifie qu'elles sont complètes et éligibles au regard des critères susmentionnés.
- ii. Chaque Université hôte africaine évaluera les candidatures à l'aide de leurs propres critères d'admission. L'université procédera à une présélection de candidats admissibles respectant les critères d'admission de l'université et transmettra cette présélection à *l'icipe*.
- iii. Examen indépendant des candidatures aux bourses de doctorat du RSIF : *l'icipe* constituera des comités d'experts indépendants, anonymes et reconnus à l'échelle internationale, chargés de mener une évaluation des candidatures présélectionnées par l'université. Chaque comité fournira à *l'icipe* une liste de candidats retenus, classés par ordre de préférence.
- iv. Un comité d'évaluation indépendant (CEI) constitué d'une équipe pluridisciplinaire d'experts internationaux évaluera les listes de candidats retenus définitives et formulera des recommandations pour l'attribution des bourses.
- v. Le CEI partagera ensuite ses recommandations au Conseil d'administration du PASET à des fins d'approbation de l'attribution des bourses.
- vi. Notification d'attribution des bourses : septembre 2020.
- vii. Une fois les bourses attribuées, les candidats sélectionnés devront s'inscrire auprès de leur UHA sélectionnée. À ce stade, de plus amples informations seront fournies.

Informations complémentaires

Contact et aide :

E-mail : rsifscholarships@icipe.org

The Manager

Regional Coordination Unit (RCU)

International Centre of Insect Physiology and Ecology (*icipe*)

P.O. Box 30772-00100, Nairobi, Kenya Téléphone : +254 (20) 632 000

ANNEXE 1

Synthèse du formulaire de candidature en ligne aux bourses de doctorat

1. PIÈCE D'IDENTITÉ/PASSEPORT

- Téléchargez une copie d'une pièce d'identité nationale valide ou de la page de données de votre passeport.

2. FACULTÉ D'UNE UNIVERSITÉ EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- Postulez-vous à une bourse de doctorat en tant que professeur d'une université d'Afrique subsaharienne ?

3. CONGÉ D'ÉTUDES

- Devrez-vous obtenir un congé d'études de votre organisation/institution ? Si oui, téléchargez une lettre officielle confirmant que votre organisation/institution vous accordera un congé d'études. Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête officiel.

4. FORMATION

- Liste de toutes les universités et tous les établissements d'enseignement fréquentés et des diplômes obtenus.
- Téléchargez des copies certifiées des diplômes de licence et master (jointes sous un seul fichier).
- Téléchargez des copies certifiées de relevés de notes des diplômes de licence et master.
- Indiquez le titre de votre mémoire et fournissez-en un résumé.

5. EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE RECHERCHE

- Décrivez votre expérience en matière de recherche, et pourquoi elle renforce votre candidature. (500 mots maximum)

6. CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS

- Conférences, ateliers ou modules de formation à la recherche auxquels vous avez participé au cours des 5 dernières années.
- Publications scientifiques dans des revues à comité de lecture, actes de conférence publiés dans les chapitres d'un ouvrage. N'indiquez que les publications (i) présentant un intérêt dans le cadre de votre candidature et (ii) datant des 5 dernières années. N'indiquez pas plus de 10 publications.

7. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Indiquez vos trois derniers postes, emplois ou engagements rémunérateurs.

8. AFFILIATIONS

- Indiquez jusqu'à quatre associations professionnelles ou autres organisations auxquelles vous êtes affilié(e) ou avez été affilié(e), et indiquez, le cas échéant, les principales missions que vous y avez réalisées.

9. PRIX, BOURSES ET DISTINCTIONS

- Indiquez l'ensemble des prix, bourses ou distinctions que vous avez reçus lors de votre parcours universitaire ou professionnel.

10. COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

- Indiquez la ou les langues que vous parlez ainsi que votre niveau de maîtrise.

11. CV

- Téléchargez votre CV à jour.

12. DOMAINE THÉMATIQUE PRIORITAIRE

- Sélectionnez un domaine thématique prioritaire dont relève votre proposition de projet de recherche.

13. PROJET DE DOCTORAT

- Décrivez le projet de recherche que vous souhaitez mener, et indiquez les raisons pour lesquelles il convient de mener un tel projet dans le cadre d'un doctorat (veuillez inclure des références). Veuillez utiliser cette section afin de mettre en avant votre créativité et votre approche innovante eu égard à la résolution de problèmes. Expliquez pourquoi vous avez choisi ce sujet de recherche. Veuillez noter que le sujet de recherche doit relever d'un des domaines thématiques prioritaires du PASET. Limite de caractères, espaces compris : 15 000.

14. DÉCLARATION D'INTENTION (LETTRE DE MOTIVATION)

- La déclaration d'intention/lettre de motivation est l'occasion de préciser davantage vos objectifs universitaires et professionnels. Veillez à mettre en valeur les compétences telles que le leadership, la prestation de services à la communauté, les activités de sensibilisation, l'expérience acquise en enseignement/encadrement, la participation à des activités estudiantines, etc. Limite de caractères, espaces compris : 4 500.

Votre déclaration personnelle doit répondre, entre autres, aux questions suivantes :

- Pourquoi avez-vous décidé de postuler au programme de doctorat du RSIF du PASET ?
- Décrivez pourquoi vous souhaitez effectuer un doctorat et pourquoi vous êtes qualifié(e) afin de mener des recherches sur le sujet proposé. Pourquoi ce programme constitue-t-il la suite logique de vos expériences professionnelles et universitaires précédentes ?
- En quoi le programme de doctorat du RSIF s'accorde-t-il avec vos objectifs de carrière ? Montrez à quel point vous êtes engagé(e) et déterminé(e) à poursuivre des recherches dans votre champ d'intérêt. Précisez comment vous souhaitez contribuer à la société via vos recherches et comment vous comptez appliquer les compétences et connaissances acquises à l'issue de votre doctorat.
- Quels sont vos atouts ? En quoi votre candidature se démarque-t-elle de celles des autres candidats ? Indiquez les projets, mémoires, présentations et contributions à la société reflétant vos compétences universitaires et votre créativité.
- Si vous êtes professeur d'université, expliquez comment un doctorat vous permettra de renforcer les capacités de votre université.

15. TOUTES AUTRES INFORMATIONS appuyant votre candidature. Limite de caractères, espaces compris : **1 200**.

16. LETTRES DE RÉFÉRENCE

- Deux lettres de recommandation officielles signées de votre employeur (si vous travaillez actuellement) ou de l'université au sein de laquelle vous avez effectué votre master. Les lettres doivent être rédigées sur papier à en-tête officiel.
- Noms et coordonnées des deux références qui ont fourni des lettres de recommandation.

COMMENT CERTIFIER LES DIPLÔMES ET LES RELEVÉS DE NOTE DE VOTRE LICENCE ET MASTER

1. Vos diplômes et tous les relevés de notes doivent être certifiés par (i) l'université où vous avez obtenu votre diplôme, ou (ii) un commissaire à l'assermentation (avocat), qui pourrait vous facturer cette prestation de services, ou (iii) le ministère de l'Éducation du pays où vous avez obtenu votre diplôme, ou (iv) le Conseil de l'enseignement supérieur du pays où vous avez obtenu votre diplôme.

2. Afin d'obtenir les documents certifiés, rendez-vous au bureau de certification muni(e) des documents originaux et de photocopies de qualité, et demandez à l'agent de certification de:
 - a. Vérifier l'authenticité des originaux.
 - b. Vérifier que les copies à certifier sont des copies identiques des originaux.
 - c. Écrire ou tamponner « Certifié être une copie authentique de l'original qui m'a été présenté » sur chaque document, puis signer et dater en dessous. *Si l'agent de certification utilise un tampon, assurez-vous qu'un tampon encreur est bien utilisé. Les timbres à sec ne sont pas acceptés.*
 - d. Sous sa signature, l'agent de certification doit indiquer son nom en LETTRES MAJUSCULES, son poste, son adresse, son numéro de téléphone et son adresse e-mail.
 - e. Si l'original constitue un document à plusieurs pages, la conformité de chaque page de la copie à l'original doit être vérifiée. L'agent de certification peut ensuite procéder de la façon suivante :
 - i. Signer chaque page de la copie
 - ii. Certifier la dernière page de la copie, tel que décrit ci-dessus.

3. Scanner (en couleur) toutes les pages des copies certifiées. Téléchargez sur la plate-forme de candidature en ligne.

4. Remarque : une certification non conforme aux instructions susmentionnées invalidera votre candidature.